
Soutenir techniquement et financièrement les associations de broyage de déchets verts

Communauté d'Agglomération Mauges Communauté

Rue Robert Schuman
La Loge - CS 60111 - Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mary Gerard
m-gerard@paysdesmauges.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le broyage à domicile des déchets verts, en vue du paillage ou du compostage, est une action de réduction à la source des déchets, complémentaire à la distribution des composteurs.

Le gisement des déchets verts est un gisement important: en 2008, plus de 6 000 T de végétaux, soit près de 70 kg/an/hab, ont été apportées dans les déchèteries du territoire.

A travers cette action, nous souhaitons promouvoir le broyage des déchets verts sur le territoire en aidant les associations à s'équiper de broyeur et en incitant les communes et les usagers à broyer leurs déchets verts à domicile.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire les quantités de déchets verts apportés en déchèterie en développant leur broyage sur leur lieu de production
- 200 T de déchets verts détournés des déchèteries grâce au broyage sur 5 ans
- Aider des associations du territoire à s'équiper en broyeur à végétaux à destination des usagers
- Communiquer sur le broyage des déchets verts

Résultats quantitatifs

- 3 associations de broyage ont bénéficié déjà de la subvention, couvrant 3 communautés de communes sur les 5 que compte le territoire ;
- Plus de 140 adhérents à ces associations ;
- Entre 2010 et 2013, 530 tonnes de déchets verts ont été broyées par ces associations et donc détournées des déchèteries.

Résultats qualitatifs

3 communautés de communes sur 5 sont couvertes par les associations locales de broyage, ce qui nous permet de proposer cette solution à plus des 2 tiers de la population.

Lien créé avec les associations locales et échange de services. Elles viennent bénévolement montrer leur activité sur nos déchèteries.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Octobre 2010: délibération au comité syndical pour définir le versement d'une subvention à l'achat de broyeur pour les associations loi 1901 du territoire
- Printemps 2012 : communication auprès des communes et de la population sur cette subvention
- Printemps 2013 : démonstration en déchèterie par les associations concernées
- Préparation et distribution de flyers sur les associations locales de broyage dans les déchèteries et sur les stands du Sirdomdi
- Printemps 2014 : renouvellement des démonstrations

Moyens humains

- L'animatrice chargée du programme local de prévention des déchets
- Le directeur du Sirdomdi pour le versement de la subvention

Moyens financiers

- 1 500 € maximum par association (50% du prix du broyeur plafonné à 1 500 euros)
- Un peu de frais de communication mais englobé dans les documents de communication habituels.

Moyens techniques

- Des emplacements sécurisés en déchèterie pour les démonstrations de broyage

Partenaires mobilisés

- Associations locales en lien avec les déchets verts
- Gardiens de déchèterie

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible.

Difficultés rencontrées

Pas de gestion du broyeur par le syndicat. Les associations se gèrent seules. Il s'agit juste d'un soutien financier, mais avec un rapport annuel à fournir par les associations sur leur activité.

Recommandations éventuelles

La subvention est versée sous réserve qu'il n'y ait pas déjà une association identique à proximité. L'intérêt est de chercher à couvrir l'ensemble du territoire grâce à ces associations. Nous incitons donc les achats groupés en association plutôt que l'utilisation individuelle. Ainsi, avec seulement 3 associations aidées, nous pouvons proposer une solution de proximité à 2/3 de la population du syndicat. Il nous reste à inciter à la création d'une association sur le territoire non couvert.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | ASSOCIATIONS | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Juin 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions